

MAINTENANCE DU VELAY

Saugues - 13 août 2017

Les habitants du Gévaudan étaient en fête, le 13 août 2017, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la canonisation du saint frère Bénilde, frère des écoles chrétiennes.

C'est ce même jour qu'avait choisi la confrérie des pénitents de Saugues pour organiser la Maintenance du Velay, permettant ainsi à tous les confrères et consœurs du diocèse du Puy-en-Velay de participer aux célébrations présidées par le Cardinal Paul Poupard, président émérite du Conseil pontifical pour la culture et du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux.

Les quatre confréries, après un accueil à la Vicairie de Saugues accompagné d'un café, se sont rassemblées à la chapelle Notre-Dame pour permettre aux confrères de se vêtir de leur aube.

C'était ensuite le départ en procession de la chapelle des pénitents jusqu'à la collégiale Saint-Médard, pour la messe concélébrée, présidée par le Cardinal Poupard entouré de Mgr Luc Crepy, évêque du Puy-en-Velay et des prêtres de l'ensemble paroissial.

A l'issue de la messe, un vin d'honneur était offert à tous les participants par la municipalité de Saugues.

Après le repas pris avec les personnalités présentes dans une salle municipale, les confrères se réunissaient en la chapelle Notre-Dame pour tenir assemblée. Le Grand Maître de la Maintenance, François Dunan, avait demandé à Michel Ramousse, vice-président, de le représenter et de présenter ses excuses et ses regrets souhaitant une rencontre riche et féconde pour nos confréries. Plusieurs points ont particulièrement été abordés : le recrutement de nouveaux confrères et consœurs, la formation spirituelle des membres et les actions caritatives proposées par les confréries à titre individuel ou collectif.

Une journée de formation, ouverte à l'ensemble des membres des confréries et à leur conjoint, a été programmée. Elle se déroulera sous la forme d'une récollection le dimanche 28 janvier 2018, dans les locaux de l'ancien grand séminaire du Puy, avec messe à la cathédrale.

Les confrères de Tence ont accepté d'organiser la Maintenance du Velay 2018, dans leur ville, à une date qui reste à déterminer.

A 16 h. 30, les confrères rejoignaient le départ de la grande procession en l'honneur de Saint Bénilde, au cours de laquelle ils ont porté la chasse contenant les reliques du saint. Chaque paroisse de l'ensemble paroissial « Saint Bénilde en Margeride » était présente, suivant le brancard sur lequel était placée la statue du saint patron titulaire de son église. La procession se terminait par la vénération des reliques du Frère Bénilde.

Un membre de la confrérie de la Sainte Croix de Bonifacio, en vacances dans la région, a participé à l'ensemble des cérémonies, son camail noir frappé de la croix rouge à double croisillon étant très remarqué au milieu des aubes blanches.

